

Université de Montpellier – Faculté de Droit et de Science politique

Droit pénal et activité professionnelle

Vendredi 22 juin 2018 - 9 heures 30
Faculté de Droit et de Science politique
Bâtiment 1 - Amphi C *Paul Valéry*



Tramway ligne 1 et 4, (arrêt Louis Blanc, Albert 1^{er} - Cathédrale)
Tramway ligne 2, (arrêt Corum)
<http://tam.cartographie.pro/>

Amphithéâtre C - Bâtiment 1
Faculté de Droit et de Science politique
39 rue de l'Université (entrée rue de l'École Mage)
MONTPELLIER

Entrée gratuite pour les étudiants.
Droits d'inscription : 80 euros pour les professionnels
Inscription obligatoire auprès de Madame Marie-Claude Vernet
Les avocats doivent s'inscrire directement auprès de l'Efacs

Contact : Equipe de droit pénal de Montpellier-EDPM
Faculté de Droit et Science politique de Montpellier
Marie-Claude Vernet : marie-claude.vernet@umontpellier.fr
Tél : 0434432925



Organisation scientifique
Madame le Professeur Marie-Cristine SORDINO
(EDPM-UMR 5815 *Dynamiques du droit*)



Droit pénal et activité professionnelle

Organisation scientifique
Madame le Professeur Marie-Christine SORDINO
(EDPM-UMR 5815)

Discours d'ouverture
Monsieur Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier
Monsieur Bruno FABRE, Administrateur provisoire de la
Faculté de droit et science politique de Montpellier

Première session

Le sujet de l'activité professionnelle saisi par le droit pénal et les sciences criminelles

Sous la présidence de
Madame Haritini MATSOPOULOU, Professeur à la Faculté de droit Jean Monnet de
l'Université de Paris-Sud 11, Directrice de l'Institut d'études judiciaires

Le sujet de l'activité professionnelle au prisme de la criminologie et de la sociologie

Madame Marie-Christine SORDINO, Professeur à l'Université de Montpellier,
Directrice de l'Équipe de droit pénal (EDPM-UMR 5815 *Dynamiques du droit*)

Le délinquant chef d'entreprise

Monsieur Olivier SAUTEL, Maître de Conférences-HDR à l'Université de Montpellier

Le délinquant personne morale

Monsieur Jean-Christophe SAINT-PAU, Professeur à l'Université de Bordeaux,
Doyen de la Faculté de Droit de Bordeaux

Seconde session

Les transformations de l'appréhension pénale de l'activité professionnelle

Sous la présidence de
Monsieur le Professeur Jean-Christophe SAINT-PAU,
Doyen de la Faculté de Droit de Bordeaux, Université de Bordeaux

Les évolutions de la répression des activités financières et boursières de l'entreprise

Monsieur Frédéric STASIAK, Professeur à l'Université de Lorraine

La protection pénale du patrimoine de l'entreprise

Monsieur Olivier DECIMA, Professeur à l'Université de Bordeaux

Débat avec la salle et pause

Troisième session

L'adaptation de la réponse pénale en fonction de l'activité professionnelle

Sous la présidence de
Monsieur Frédéric STASIAK, Professeur à l'Université de Lorraine

Les interdictions professionnelles

Madame Haritini MATSOPOULOU, Professeur à la Faculté de Droit Jean Monnet de
l'Université de Paris-Sud 11, Directrice de l'Institut d'études judiciaires

Activité professionnelle et sanction disciplinaire

Monsieur Jean-Marie BRIGANT, Maître de Conférences à l'Université du Mans

Activité professionnelle et irresponsabilité pénale

Monsieur Éloi CLÉMENT, Maître de Conférences à l'Université de Montpellier